



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le

ID : 045-214500498-20241210-2024121004-DE

n° d'enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2024101204

Date de la
convocation
05.12.2024

Date
d'affichage
05.12.2024

Nombres de
membre
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie, en séance ordinaire.

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, Ilona BERNY-VILFROY, François DAUBIN, Jonathan RÉMÉNÉ, Dominique BAUDOIN.

Absents donnant pouvoir: Aurélia BLOT à Gilberte BADAIRE, Aurélie DAUBIN à François DAUBIN.

Absentes : Sophie THIRET épouse ALLION, Catherine FOUCAULT.

Délibération
2024121004

Pour 13
Contre 0
Abstention 0

Investissements 2025

Vu l'appel à projets d'intérêt communal 2025 au titre du Volet 3 de la politique de Mobilisation du Département du Loiret en faveur des territoires et des crédits d'État (amendes de police et redevance des mines).

En vue d'améliorer les services de proximité aux habitants,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Décide de solliciter le Département du Loiret pour l'achat de matériel :

- équipement salle des fêtes : dessus de tables et vaisselle pour 180 personnes.
- 2 tables de pique-nique extérieures en bois

A Le Maire,

Florence BONDUEL

JC TONDU

Le Secrétaire de séance,

Ilona BERNY-VILFROY,
Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>